



flash

ENSEIGNANTS EN LYCÉE PROFESSIONNEL,
EN SECTION D'APPRENTISSAGE ET EN EGPA

Elise DINNAT responsable VOIE PRO 974

seunsaelise974@gmail.com

Tel : 06.92.63.36.91

se-unsa.org

N°11 NOVEMBRE 2020 (Tous nos flashs sont visibles sur le site académique du SE UNSA [ici](#))

La réforme BAC PRO

La CO-INTERVENTION modulable ? Uniquement en TERMINALE BAC PRO à partir de 2021

Le Ministère permet de nouveaux aménagements :

- Soit on conserve le dispositif tel quel
- Soit on le remplace par un atelier philosophique
- Soit on l'étend à d'autres disciplines (normalement ce sont les lettres et les maths-sciences qui participent à la co-intervention)
- Soit on l'utilise pour venir compléter l'AP (insertion professionnelle ou poursuite d'études)
-

Le livret scolaire du lycée (LSL)

Désormais obligatoire pour les LP aussi. Il sera consultable lors du BAC PRO de 2022. Cliquez [ici](#) pour découvrir le format et les compétences. L'application est déjà présente dans votre ENT et il faut le remplir pour la session 2021.

ATTENTION : il faudra bien le compléter car les notes des PREMIERES BAC PRO permettront **de valider l'attestation de réussite intermédiaire qui remplace le BEP !**

LE MOUVEMENT INTER-ACADEMIQUE

Le SE-UNSA vous accompagne dans vos démarches. N'hésitez pas à remplir le formulaire de suivi [ici](#) pour bénéficier d'une aide personnalisée.

La promotion CLASSE EXCEPTIONNELLE et l'éducation prioritaire

Ne nous voilons pas la face : à l'heure actuelle, si un PLP Hors classe veut avoir une chance d'accéder au vivier 1 (le plus important) de la classe exceptionnelle, il faudrait que son établissement soit placé en REP ou REP+. Or **les LP sont exclus de ces dispositifs**. Quelle est la situation de l'éducation prioritaire aujourd'hui ? Voici un [article](#) qui vous explique tout !

Pour le SE-Unsa, il faut rapidement clarifier la situation. Le ministère doit prendre ses responsabilités en intégrant les lycées professionnels concernés en éducation prioritaire au même titre que les collèges.

Les enseignants de SEGPA – ISOE et CAPPEI

Les PE et PLP référents de SEGPA ne sont toujours pas reconnus et traités comme les autres enseignants. En effet, on ne leur reconnaît pas la fonction **de professeur principaux**. Ils ne peuvent donc pas **prétendre à l'ISOE**. Certains établissements compensent en valorisant la fonction de référent mais ce n'est pas la règle.

Le SE-Unsa revendique que les enseignants référents de Segpa soient assimilés à des professeurs principaux puisqu'ils effectuent le même travail et qu'ils en aient le statut. L'académie de la REUNION compte 28 SEGPA.

Les discussions sont toujours d'actualité.

Les PLP exerçant en SEGPA ou EREA **pourront passer le CAPPEI par VAE** puisque la période de transition s'arrête bientôt et participer ainsi au mouvement pour changer de poste. Le texte est passé en CTM le 30 09, on attend la publication au BO.

Les propositions salariales du gouvernement

Equipement informatique : Une prime de 150 € devrait être versée en février mars à tous les enseignants devant élèves.

Prime d'attractivité : concernerait les débuts de carrière (négociation en cours)

Promotion : augmentation du quota de HORS CLASSE (on passerait de 17% du corps à 18%- négociations en cours)

Le mouvement SPECIFIQUE TOM

Un poste spécifique PLP (Génie mécanique maintenance des véhicules) est à pourvoir au lycée de POUEMBOUT en Nouvelle Calédonie. La procédure pour participer au mouvement est visible [ici](#). ATTENTION : date limite 15 jours après la publication au BO.

Le CA et la commission permanente

Lors du Conseil Supérieur de l'Education du 6 octobre, le gouvernement a présenté 2 propositions de décrets qui remettent en cause le paritarisme dans les CA. Un des 2 textes met fin à l'adoption de l'ordre du jour en début de CA et l'autre enlève le caractère obligatoire de la commission permanente.

Le SE-UNSA s'est opposé à ces 2 textes : nous exigeons la tenue de la commission permanente pour l'emploi des dotations en heures et l'ordre du jour du CA doit pouvoir être modifié par les représentants du personnel.

Bonne reprise

Elise DINNAT responsable voie pro SE UNSA